



# Certificat de Spécialisation

## Tracteurs et Machines Agricoles

### Statut

- Formation par apprentissage
- Formation gratuite
- Frais d'hébergement, de restauration et de 1er équipement font l'objet d'une aide prise en charge par les OPCO

### Admission / prérequis

- Public : Filles ou garçons
- Avoir entre 16 et 30 ans
- Être titulaire d'un CAPa, BEPa ou BPa (minimum)
- Être apte physiquement à exercer le métier
- Modalités et délais d'accès : Entretien de motivation

Cycle de formation d'octobre à septembre

### Examen

- Diplôme d'État de niveau III (Délivré par le Ministère de l'Agriculture)
- Diplôme attribué à l'issue de la formation après validation de 3 blocs de compétences (3 UC, unités capitalisables)
  - 100% en contrôle continu
  - Possibilité de passer les UC manquantes pendant 5 ans

### Vers quels métiers ?

- Conducteur d'engins agricoles
  - Salarié ETA
  - Salarié CUMA
  - Salarié agricole

### Pour résumé

**Le** Certificat de Spécialisation Tracteurs et Machines Agricoles, Utilisation et Maintenance (CS TMA), est une formation complémentaire que vous pouvez entreprendre à la suite d'études liées au milieu agricole ou non. Il permet d'améliorer vos connaissances et d'acquérir de nouvelles compétences dans la réalisation de travaux agricoles, d'assurer l'entretien et la maintenance du matériels d'agroéquipements.

### Les Objectifs

- Être capable de réaliser des travaux agricoles mécanisés dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité
- Être capable d'assurer la maintenance et l'entretien des agroéquipements dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité
- Être capable de participer au suivi et à la gestion de l'atelier des travaux mécanisés

### Contenu de la formation

- ▶ **Entretien & Maintenance du matériel**
  - Réalisation de travaux simple d'atelier (soudure, remplacement de pièces)
  - Repérage des dysfonctionnements (moteur, transmission, électricité, hydraulique)
- ▶ **Conduite du matériel**
  - Préparation et réglage du matériel
  - Réalisations de travaux agricoles
- ▶ **Participation à la gestion de l'atelier**
  - Gestion des stocks
  - Planning d'entretien du matériel

### Le rythme de l'alternance

Formation d'une durée minimum de 455 heures au CFA

Répartition de la formation :

- 13 semaines minimum au Centre de Formation d'Apprentis
- 34 semaines minimum en entreprise (dont 5 semaines de congés payés)

### Un tremplin pour

- Vie active
- BP REA
- Technicien Agricole



Établissement accessible  
aux personnes en situation de handicap

MFR-CFA Chemillé  
6 rue de Coulvée B.P. 80035 | Melay  
49120 Chemillé-en-Anjou  
mfr.chemille@mfr.asso.fr | 02 41 30 62 35  
mfr-cfa-chemille.com

